

L'écoconception : une pratique bénéfique à l'environnement et à l'entreprise

L'Association of Mauritian Manufacturers lance un nouveau programme qui préconise d'adopter l'écoconception dans la production locale. Une idée qui tombe à pic. En particulier dans le cadre de la série de mesures pour interdire le plastique non-biodégradable à usage unique.

Olivia EDOUARD

«LINDISTRI Dime» C'est le programme qu'a présenté l'Association of Mauritian Manufacturers (AMM) à travers un webinaire hier matin, pour accompagner les entreprises de production locale dans l'intégration des aspects environnementaux dans leurs activités. En particulier, à travers l'écoconception. 80 % des coûts de ce programme seront pris en charge par le Human Resource Development Council (HRDC). Il s'agit d'un soutien financier d'environ Rs 2 millions qui permettrait aux entreprises de bénéficier d'un accompagnement collectif par l'AMM et Qualitropic, un pôle de compétitivité. Ce dernier sera le prestataire technique du parcours.

«L'écoconception vient questionner et enrichir ce que font les entreprises dans leurs pratiques d'achat de fourniture, de contractualisation et de sous-traitance. Par le biais de l'innovation de l'approvisionnement. Il y a déjà une



L'écoconception ne se limite pas aux emballages ou à la substitution du plastique. Un exemple est chez Fibres dans la transformation industrielle des bois, à travers le séchage, le traitement, le rabotage, entre autres.

transition digitale dans les entreprises et des questions sur le choix des meilleures technologies. Le coût de ses accompagnements, le besoin de ressources humaines pour les transitions...», explique Bruno Dubarry, le Chief Executive Officer (CEO) de l'AMM.

C'est donc à l'image de l'écoconception qu'un parcours d'audit de formation et de projet pilote sera mis en place pour partager les meilleures pratiques et guider au maximum le collectif dans ce développement. Avec la série d'interdictions sur le plastique non-biodégradable à usage unique, c'est le moment de pour un tel projet. Il est considéré qu'abandonner les emballages en plastique à usage unique, dans un laps de temps insuffisant et durant lequel la crise sanitaire provoque plusieurs contraintes, est une catastrophe potentielle pour la production locale.

Les déplacements physiques sont restreints et les approvisionnements sont ainsi impactés. Ce qui fait que l'arrivée de nouvelles machines et d'autres équipements, ou matières premières, est perturbée. «Nous avons décidé de ne pas nous limiter au plai-

doier et d'appuyer cette analyse que l'on fait par ce pas. Ce qui permet non seulement d'accompagner mais aussi de donner aux autorités des engagements sur un calendrier qui serait viable pour les entrepreneurs», fait valoir Bruno Dubarry. Il fait comprendre que le plaidoyer de l'AMM et de Made in Moris prend racine à travers ce parcours d'écoconception.

Pour le parcours collectif du programme Lindistri Dime, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé. Ce sera en plusieurs étapes, souligne Jérôme Vuillemin, directeur de Qualitropic. En premier lieu, pour proposer la candidature en ligne, il faudra répondre à un questionnaire. Celui-ci devra être rempli entre le 1^{er} et le 15 juin. En fonction des réponses, un entretien aura lieu avec un expert pour préciser les besoins et les demandes de l'entreprise.

Le mois suivant, une cinquantaine d'entreprises seront sélectionnées en fonction de leur ambition, la nature du projet en cours et à venir, de la structuration de l'entreprise et l'apport pour le territoire. Elles bénéficieront de formations à distance qui

débuteront en septembre. Celles-ci seront organisées en fonction des besoins, précise Jérôme Vuillemin.

Dépendant de l'évolution de la crise sanitaire, une vingtaine d'entreprises sélectionnées auront la visite de différents experts pour un diagnostic écoconception. Notamment pour un constat précis du potentiel d'innovation et avoir des pistes de développement pertinentes. L'aspect méthodologie, technologie, financier entre autres et les moyens humains disponibles au sein du business seront considérés.

La sélection impliquera les entreprises les plus viables ou qui sont dans une urgence concrète et qui ont besoin de plan et de recommandations sur les alternatives, les technologies et la formation et l'investissement. Par ailleurs, si une entreprise souhaite que Qualitropic l'accompagne individuellement, en dehors de cette prestation, ce sera du surmesure, annonce le CEO de l'AMM.

Vu l'interdiction du plastique à Maurice, les opérateurs du secteur accueillent favorablement ce programme.

C'EST QUOI L'ÉCOCONCEPTION ?

Jim Nourry, ingénieur matériaux chez Qualitropic, explique que l'écoconception intègre «les aspects environnementaux dans la conception et dans le développement des produits. Ceci en travaillant sur l'ensemble de leur cycle de vie. Au-delà de l'aspect environnemental, il y a l'aspect économique, qui permet de mettre en avant d'autres bénéfices pour l'entreprise notamment la réduction de coût, une image améliorée en termes d'éthique et d'innovation».

D'ajouter que l'écoconception répond mieux aux attentes des entreprises et des clients en fonction des enjeux et des risques. Comme un problème de réglementation qui change une image de l'entreprise vis-à-vis des changements de mentalités de ses clients. Elle aide également à réduire les coûts, par exemple en économisant de l'énergie, et en maîtrisant la matière première, polluant moins l'environnement. Apporter une amélioration au niveau des ventes en ciblant de nouveaux marchés. Selon Jim Nourry, il faut éviter le 'green washing'. Éviter de donner une image écologique alors que le projet n'est pas écologique ou éco-conçu. L'écoconception donne de la légitimité au produit et permet une communication précise, par exemple, sur le composant du produit et l'emballage.

Des entreprises réunionnaises l'ont adoptée

Qualicarry, une entreprise de restauration collective pour le secteur scolaire, hospitalier et crèches, a décidé de faire le saut. Servant une cinquantaine de crèches au quotidien, 17 500 poches de plastique à usage unique étaient utilisées par an. Afin de réduire le taux de plastique dans cette activité, il a été décidé d'enlever le plastique utilisé pour la production à usage unique. Les conditionnements pour les repas bébé sont passés de poche en plastique à pot en verre. C'est juste une idée de substitution qui a engendré une série d'opportunités pour l'entreprise. Néanmoins, l'écoconception ne se limite pas aux emballages ou à la substitution du plastique. Il peut se faire à toute échelle, soutient Jim Nourry. Un

exemple, chez Fibres on procède à la transformation industrielle du bois à travers le séchage, le traitement, le rabotage, entre autres.

C'est une des étapes qui a été éco-conçue : le séchage. Au lieu de remplacer leurs machines obsolètes à l'identique, ils ont opté pour une technologie de séchage qui n'utilise pas de radiateur. Pour enlever l'humidité du bois, un grand ventilateur souffle de l'air chauffé par des panneaux solaires. C'est une installation plus moderne qui peut être adaptée à différentes essences de bois.

Cette initiative permet non seulement une meilleure production mais également de

diminuer les coûts de l'entreprise, de réduire la consommation électrique car les panneaux solaires alimentent entièrement les installations et permettent de distribuer de l'énergie sur le réseau. Ce n'est pas tout. L'idée peut être commercialisée. Celle-ci peut être proposée à d'autres territoires et entreprises qui ont le même problème.